

Strasbourg / Roland Ries lance le débat

## Heyritz-Étoile : concertation ouverte

Le sénateur-maire de Strasbourg, Roland Ries, a lancé hier la concertation publique sur les aménagements du secteur Heyritz-Étoile. Côté Heyritz, les grandes lignes des projets sont posées, mais côté Étoile, le plus sensible, le maire a tenu à ce qu'un « atelier urbain » élabore le projet.

■ « Il y avait deux écueils à éviter », dit Roland Ries en évoquant la mythologie grecque où le navigateur Ulysse doit traverser le détroit de Messine sans tomber, ni du côté de Charybde, ni du côté de Scylla. Ce passage étroit, le maire l'a trouvé le plus simplement du monde : la concertation sur la base de quelques options minimales.

**Ce n'est pas « tabula rasa » et ce n'est pas un projet ficelé**

« Le premier écueil aurait été d'arriver et de dire : qu'est-ce qu'on fait ? » Le maire, élu pour diriger la politique municipale, se voyait mal demander aux électeurs ce qu'il conviendrait de faire. Le deuxième écueil aurait été d'arriver devant les habitants avec « un projet tellement avancé que ce ne serait plus de la concertation, mais de l'information. » Ce n'est pas « tabula rasa » et ce n'est pas un projet ficelé.

Le projet d'aménagement de l'ensemble Heyritz-Étoile sera confié à un « atelier urbain » comme celui qui avait fonctionné l'année dernière pour l'aménagement du Port-du-Rhin. Les trois conseils de quartier concer-



Le projet d'aménagement du secteur Heyritz : gymnase, club-house du Rowing-club de Strasbourg, passerelle vers l'hôpital, logements, bureaux, parking. (Document Communauté urbaine de Strasbourg)

nés (Gare-Kléber, Neudorf-Musau et Bourse-Krutenau) délégueront chacun trois à cinq représentants et seront consultés pour donner un avis commun à l'issue de la concertation. Le projet devrait être bouclé pour la fin avril.

On ne partira pas de rien. Au Heyritz, le cœur de la concertation portera sur l'aspect parc. Place de l'Étoile,

c'est plus ouvert, mais il y a deux ou trois propositions fortes : la suppression du barreau central de circulation et la construction de bâtiments le long du cimetière St-Urbain. Il s'agit là d'une modification du projet de la ZAC Étoile tel qu'il avait été adopté il y a une vingtaine d'années. Cette modification est actuellement soumise à enquête publique.

Le maire tient également à la « Promenade des droits de l'homme » le long du canal qui valorisera le rôle de « Strasbourg, capitale des droits de l'homme ».

Quant à la Foire St-Jean, « je n'ai pas, aujourd'hui, de religion à ce sujet ». Il paraît acquis que la foire ne viendra pas parc de l'Étoile et restera provisoirement au Port-du-Rhin. Mais que faire de l'Éto-

le ? Il faut savoir si l'on veut « un parc type Orangerie ou un parc paysager avec des manifestations, et lesquelles ! »

Roland Ries avait commencé sa présentation en rappelant les difficultés que les associations riveraines avaient faites en 1996 et 1997 aux projets de la ZAC Étoile, « un sujet important qui a déjà fait couler beaucoup d'encre, et ce n'est pas fini ». **Roger Wiltz**

## Ni bétonnage, ni prairie en ville

■ Le maire a une « vision » du secteur Heyritz-Étoile qui ne doit être ni « une grande prairie » en ville, ni du bétonnage. Il souhaite des constructions « aérées » qui laissent de la place à la nature.

Roland Ries connaît les embûches de la place de l'Étoile. Lors de son premier « demi-mandat », en 1997, il avait fait face à la levée de boucliers du « Collectif Étoile » qui s'insurgeait contre le projet d'alors.

**Non à la « grande prairie »**

Il avait reçu les représentants du collectif : « Si vous me dites qu'il faut une grande prairie, on n'a plus rien à se dire. Je ne suis pas d'accord. Il faut utiliser l'espace constructible en ville. Ils ont dit : nous sommes d'accord. » D'accord pour urbaniser « de façon équilibrée ».

C'est cet équilibre que Roland Ries, redevenu maire un mandat plus tard, cherche à trouver dans le secteur Hey-



Le parc de l'Étoile : monter plus haut et libérer de l'espace au sol. (Photo archives DNA - Laurent Réa)

ritz-Étoile. Entouré de Philippe Bies, adjoint de quartier, et Alain Jund, adjoint à l'urbanisme, il a expliqué hier comment il entendait con-

struire construction de logements et espaces verts.

Pour concilier les deux impératifs, Roland Ries préfère voir les immeubles « monter

plus haut et libérer de l'espace au sol », afin d'éviter le bétonnage. Mais, il ne veut pas imposer un projet. « Je veux avoir une vision pour ce sec-

teur, mais je ne peux pas l'inventer tout seul ».

Ainsi, le nombre de logements qui seront construits à la périphérie des deux parcs, Heyritz d'un côté, Étoile de l'autre, devra être défini par la concertation. C'est encore la concertation qui permettra de choisir le type d'aménagements du parc de l'Étoile et sa vocation.

**Les arbres, c'est secondaire**

En tout cas, « il ne faut pas se focaliser sur les arbres », estime Roland Ries, en faisant allusion à la polémique sur la nécessité d'arracher une grande partie des arbres du parc de l'Étoile. On a bien arraché les marronniers de l'avenue Jean-Jaurès et, « lorsqu'on a construit la première ligne de tram, j'en ai fait arracher 47 près des Halles. » Pour Roland Ries, les arbres, « c'est secondaire », ce qui compte, c'est « le parc urbain ». **RW**

Ce qui va se passer au Heyritz-Étoile

Gymnase et Rowing-club

Dans quelques semaines, les travaux vont commencer au Heyritz pour l'implantation du gymnase du collège Louis-Pasteur et des bâtiments du Rowing-club de Strasbourg, à l'ouest du secteur.

Ces équipements devraient être livrés à leurs utilisateurs à la rentrée de 2011. Des travaux d'assainissement sont en cours.

Ensemble immobilier et silo à voitures

A l'autre bout du Heyritz, autour de l'Hôtel de police, un ensemble immobilier est prévu avec habitations de type « développement durable », mais aussi des bureaux, un hôtel et un silo à voitures qui remplacera le parking sauvage actuel.

Le nombre de logements n'est pas encore fixé, mais il y aura notamment une résidence étudiants et 25 à 30 % de logements sociaux.

Un hôtel trois-étoiles est également prévu.

A côté de l'Hôtel de police, le long de la route de l'Hôpital, s'implanteront les sièges réunis de CUS Habitat et d'Habitation moderne.

Le silo à voitures sera disposé le long de l'axe de l'ex-RN 4, ce qui fera notamment écran avec la circulation.

Les travaux pourraient démarrer courant 2011 et les premiers bâtiments livrés en 2013.

Le parc du Heyritz

Sur les trois hectares restants du site, sera aménagé un parc ouvert à tous avec une passerelle par-dessus le canal pour rendre le parc accessible depuis le boulevard Pasteur et le Nouvel hôpital civil. L'aménagement du parc fera l'objet de concertations.

Les consultations de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du parc pourraient être lancées cet été. Les travaux commencent courant 2011 pour une livraison au printemps 2012.

Débats autour de l'Étoile

De l'autre côté du Centre administratif, le secteur de la place de l'Étoile fera l'objet d'une concertation très ouverte. Elle a démarré mercredi par une réunion des trois conseils de quartier concernés.

Un atelier urbain sera lancé le 20 février, rassemblant les forces vives des quartiers concernés, pour arriver à un projet au mois de mai.

Promenade des droits de l'homme

Une idée cependant qui tient à cœur à Roland Ries est la « promenade des droits de l'homme » le long du canal, entre Heyritz et Étoile, où se dressera notamment la statue de Gandhi qui sera offerte par la République indienne, et d'autres statues de personnalités symboliques (Nelson Mandela et, pourquoi pas, Albert Schweitzer, etc.)